



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Aux médias accrédités auprès  
de la Chancellerie d'Etat

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS  
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09  
www.fr.ch/dsas

—  
Direction de l'instruction publique, de la culture  
et du sport DICS

Direktion für Erziehung, Kultur und Sport EKSD

Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 06, F +41 26 305 12 14  
www.fr.ch/dics

*Fribourg, le 26 septembre 2011*

Communiqué de presse

## **Un concept de santé à l'école porté par la vision commune de deux directions**

*La Directrice de la santé et des affaires sociales, Anne-Claude Demierre et la Directrice de l'instruction publique de la culture et du sport, Isabelle Chassot ont présenté aujourd'hui un concept novateur de santé à l'école, dont l'une des actions prioritaires est une réorganisation de la médecine scolaire dans le canton. Fruit d'une collaboration de longue haleine, le concept fribourgeois de santé à l'école sera mis en consultation prochainement. Il développe une vision prenant en considération les interdépendances entre bien-être, santé et qualité de l'apprentissage.*

### **Se donner les moyens de la réflexion**

En 2005, partant du constat que seule une vue systémique de l'école permettrait le développement d'une stratégie cohérente en termes de promotion de la santé et de prévention, la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) et la Direction de l'instruction publique, de la culture et des sports (DICS) ont lancé, en complément aux données existantes sur le plan national, une étude sur la santé des enfants en âge de scolarité dans le canton de Fribourg. Comme le souligne la Directrice de la santé et des affaires sociales Anne-Claude Demierre, avec le lancement de cette première étude, les directions concernées ont souhaité se donner les moyens d'entamer une réflexion. L'idée était de parvenir à un concept adapté aux besoins et aux réalités des écoles fribourgeoises, en déterminant les rôles de chacun.

L'enquête a été menée auprès de quelque 2500 enfants et 200 enseignants, impliquant plusieurs cycles d'orientation (CO) (Broye, Jolimont, Marly et Morat, Murten et Wünnewil), ainsi que des écoles primaires en lien avec ces établissements. Après 4 ans d'enquête, les données récoltées ont été évaluées par la Haute école de gestion fribourgeoise ; c'est sur les résultats corroborés par cette évaluation statistique que se base le concept de santé à l'école.

La Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport Isabelle Chassot le relève d'emblée : la majorité des élèves (80%) va bien. Néanmoins, une petite partie des élèves (20%) est confrontée à un cumul de problématiques diverses. Ce sont ces élèves qui doivent faire l'objet d'une

attention soutenue et pour lesquels des mesures spécifiques doivent être mises en place, à la fois par le domaine de l'enseignement et par celui de la santé.

### **Agir sur la santé et les structures existantes**

Actuellement, des offres existent et sont proposées par plusieurs acteurs à l'intérieur de l'école ou en marge de celle-ci, en particulier par les communes, par la police cantonale, la DICS ou la DSAS, ou encore par des associations soutenues par l'Etat : éducation routière, prise en charge en cas de crise, information sexuelle, prévention des dépendances, prévention de l'endettement, etc. Ces prestations existantes doivent être renforcées, mais le concept de santé à l'école conçu par le groupe de travail réunissant des professionnel-le-s de la santé et de l'enseignement va plus loin. Il poursuit des buts stratégiques liés à la santé des individus et à des changements structurels : la stabilité de l'état de santé de la majorité des élèves, l'amélioration de l'état de santé de la minorité de jeunes qui cumulent des problèmes, le bien-être professionnel des enseignants ou encore une planification de la santé dans les établissements scolaires.

Des mesures concrètes de mise en œuvre du concept seront développées conjointement par les acteurs de l'enseignement et de la santé, saisissant l'opportunité des changements auxquels sont actuellement soumises les écoles fribourgeoises. L'implémentation d'une nouvelle organisation de la médecine scolaire est l'un des champs d'action prioritaires du concept de santé à l'école.

Un « Bureau cantonal de santé à l'école », composé de membres de la DICS et de la DSAS, a d'ores et déjà été mis en place ; avec un comité de pilotage ad hoc, il est responsable du pilotage et garantit la mise en œuvre du concept. Ses rôles : la planification et le suivi de l'implémentation, l'anticipation des problématiques, la réponse à des situations d'urgence, la coordination des acteurs impliqués, etc.

### **Professionnalisation de la médecine scolaire**

L'analyse de la médecine scolaire fribourgeoise d'aujourd'hui a identifié plusieurs problématiques. La force du système actuel est la couverture de tous les enfants du canton, mais néanmoins avec une inégalité dans l'offre des prestations : ainsi, actuellement, les enfants fribourgeois se voient proposer deux examens ; un au moment d'entrer à l'école enfantine (dépistage de problèmes physiques ou psychiques) et l'autre à la fin de l'école primaire (dépistage de problèmes psychosociaux). Au CO, la tâche des médecins scolaires se limite en général à la vaccination. Ces prestations minimales prises en charge par les communes peuvent être complétées selon le souhait de ces dernières. La Ville de Fribourg, par exemple, dispose d'un service de médecine scolaire professionnel, offrant des prestations plus larges. D'autres communes ont engagé des infirmier-ères indépendant-e-s.

Les faiblesses du système de médecine scolaire actuel sont inhérentes au « système de milice » qui se base sur les médecins de premier recours, déjà très chargés par leurs tâches quotidiennes. Ceci a pour corolaire en particulier un manque de coordination et de pilotage du système. D'autre part, en raison de la pénurie de médecins de premier recours, la couverture de tous les enfants du canton ne pourra être garantie à moyen terme.

Le concept de santé à l'école définit la médecine scolaire comme « une ressource à disposition de l'école ». Elle ne peut plus assurer seulement des prestations médicales mais doit, afin de répondre aux besoins exprimés, assurer un degré de présence dans l'école. Ses missions : contribuer à la

coordination et orienter les élèves vers une prise en charge adéquate en intégrant tous les partenaires du réseau afin qu'il soit tenu compte des aspects physiques, mentaux et sociaux. La nouvelle conception de médecine scolaire fribourgeoise (FRIMESCO) met l'accent sur la disponibilité des professionnels pour conseiller et soutenir les personnes impliquées (élèves et leur entourage, enseignants, directeurs d'établissement, etc.) et pour faire le lien avec les partenaires de la santé à l'école (psychologues, personnel des milieux socio-éducatifs, etc.). Cela passe par la création de nouvelles prestations, comme par exemple l'offre de consultations pour l'enfant et le suivi de dossier. Le projet FRIMESCO traduit cette volonté de professionnaliser la médecine scolaire, offrant des prestations de proximité. Sa mise en œuvre implique l'engagement de professionnel-le-s de la santé avec une formation continue de santé publique (infirmières scolaires, médecins scolaires) et la mise à disposition d'infrastructures dans les CO.

### **Un projet novateur alliant deux approches distinctes**

Pour implémenter le concept de santé à l'école, 7.5 EPT seront nécessaires dans un laps de temps de 5 ans, pour un montant de 1 055 000 francs. La majorité de ces EPT (5.5) sera nécessaire pour renforcer la conduite et le pilotage des établissements scolaires, 1 EPT pour le « Bureau cantonal de santé à l'école » et 1 EPT pour renforcer l'environnement professionnel des enseignants. Elément essentiel du concept de santé à l'école, le projet FRIMESCO peut se décliner en 3 variantes, selon les prestations choisies. Chaque variante prévoit d'offrir des consultations sur demande au CO et des examens de dépistage. La variante 3 ajoute encore un troisième examen systématique au milieu du parcours de l'élève en primaire. Selon la variante choisie, le projet FRIMESCO engendrera donc des coûts supplémentaires oscillant entre 99 000 francs et 440 000 francs pour le canton et 152 000 francs et 507 000 francs à répartir entre les communes. Les trois variantes prévoient entre 8, 10 et 12 EPT d'infirmières scolaires et entre 1, 2 et 3 médecins scolaires.

Anne-Claude Demierre et Isabelle Chassot l'ont souligné, le concept de santé à l'école est novateur par son aspect de collaboration entre deux directions dont les approches se doivent d'être cohérentes pour maximaliser l'impact en termes de santé publique des actions entreprises (convergence santé et enseignement). Il définit la part de la mission de promotion de la santé et de prévention attribuée aux enseignants, en complément de celle des autres acteurs sociaux (parents, communes, services de l'Etat,...), anticipant en cela le Plan d'étude romand (PER), entré en vigueur en automne 2011. De même, le projet FRIMESCO professionnalise la médecine scolaire, en répondant aussi à une problématique qui se profile, la pénurie des médecins de premier recours. Les concepts de santé à l'école et FRIMESCO sont mis en consultation jusqu'au 15 décembre 2011.

#### **Contacts**

—

**Anne-Claude Demierre**, Directrice de la santé et des affaires sociales, T + 41 26 305 29 04

**Isabelle Chassot**, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport, T + 41 26 305 12 29

#### **Annexes**

—

Concept santé à l'école

Projet FRIMESCO

#### **Communication**

—

**Claudia Lauper**, Conseillère scientifique, T +41 26 305 29 02

**Patrice Borcard**, Conseiller scientifique, T +41 26 305 12 29